

Groupe pilote financements innovants – Abuja – 17 janvier

Intervention d'ouverture – Pascal Canfin

Mesdames, Messieurs les Ministres

Mesdames, Messieurs, les Ambassadeurs,

Mesdames, Messieurs,

Je voudrais en premier lieu remercier chaleureusement la présidence nigériane qui nous accueille aujourd'hui pour cette douzième session plénière du groupe pilote sur les financements innovants. En tant que secrétariat permanent, la France a l'honneur d'ouvrir cette session. La présidence nigériane représentée par la ministre des finances Ngozi Okonjo-Iweala et le ministre de la planification nationale Bashir Yuguda a fait un travail remarquable pour promouvoir les financements innovants dans le débat sur l'agenda post-2015. L'évènement que nous avons organisé conjointement à New-York en marge de l'ouverture de la 68^{ème} assemblée générale des nations-unies a contribué à ce succès. Plus de 40 pays sont aujourd'hui représentés pour cette plénière à Abuja. Une fois de plus, je souhaitais vous remercier pour votre engagement tout au long de votre présidence.

Nous sommes à 20 mois de la conclusion des discussions sur l'agenda post-2015, à moins de 2 ans de la conférence climat à Paris. Il ne nous

reste plus beaucoup de temps pour définir un accord ambitieux sur ces deux dossiers.

Certes ces financements ne sont pas tout. Le partage des technologies, la mise en place de normes ou de législations adaptées sont également des moyens de progresser dans cette voie à coût nul. Mais nous savons que les pays à faible revenu auront besoin de financements pour faire face à ces défis en matière de santé, d'éducation, mais aussi d'adaptation au changement climatique. L'aide publique au développement traditionnelle reste le socle de notre engagement financier mais les financements innovants constituent un moyen de compléter et d'aller au-delà des financements habituels du développement. Il s'agit bien de mécanisme ou de financements additionnels.

Je voulais d'abord profiter de cette session pour vous annoncer que la France maintiendra le niveau de son aide publique au développement en 2014 grâce aux financements innovants. Dans un contexte budgétaire difficile, nous avons le devoir de porter un discours de mobilisation et de solidarité. Ce travail de conviction est essentiel pour convaincre notre propre opinion publique

Nous avons décidé d'augmenter les recettes affectées au développement des deux taxes de solidarité déjà mises en place :

- La **taxe sur les billets d'avion** a permis à la France de lever 1,2 milliard d'euros depuis 2006. Nous avons décidé pour la première fois depuis 2006 de revaloriser de plus de 10% cette contribution au 1^{er} avril 2014. Ainsi, nous bénéficierons de nouvelles ressources pour financer nos engagements en matière de santé auprès d'UNITAID et du fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Le **président d'UNITAID Philippe Douste-Blazy ici présent pourra témoigner de l'importance de ces financements pour UNITAID** dont l'action permet de réduire significativement les prix des traitements contre les trois grandes pandémies.
- La **taxe sur les transactions financières**, introduite en 2012, a permis de récolter 650 millions d'euros en un an. Nous avons choisi d'en consacrer 10% au développement en 2013. Je voulais également vous faire savoir que la part affectée au développement sera portée à 15% du produit de la taxe sur les transactions financières en 2014. Parallèlement, nous travaillons avec le ministre des finances pour faire aboutir le projet de taxe sur les transactions financières au niveau européen et de faire affecter une partie de ces nouveaux revenus – qui pourrait atteindre jusqu'à 35 milliards d'euros – au développement. C'est un combat essentiel. Et je veux le dire aux représentants des pays en développement ce combat doit aussi être le vôtre. Il n'y a pas beaucoup de combats

aujourd'hui qui permettront peut être de lever jusqu'à 35 mds d'euros, 50 mds de dollars, et d'en affecter une partie au développement.

Cependant, le concept de financement innovant, on le sait, peut encore susciter des interrogations. En tant que membre du groupe pilote, nous avons la responsabilité de ne pas donner la fausse impression que les financements innovants se limitent à la seule famille des taxes de solidarité et sont même perçus avec méfiance. C'est pourquoi nous avons souhaité que le premier segment thématique de notre programme d'aujourd'hui permette d'engager ensemble un recensement des initiatives susceptibles de contribuer au financement du développement durable de façon innovante et efficace. Il ne s'agit pas de nous égarer dans des discussions conceptuelles; il s'agit bien de **se mobiliser collectivement pour partager les expériences et diffuser les solutions les plus prometteuses et opérationnelles à l'accomplissement du nouvel agenda du développement durable que nous appelons de nos vœux.**

Les financements innovants, c'est bien évidemment des sources de financement innovantes. La taxe sur les billets d'avion, j'en ai parlé, ou encore les enchères carbone autant de moyens de lever de nouvelles ressources pour le développement. Mais les financements innovants, ce sont aussi de nouveaux mécanismes pour faire levier notamment sur l'innovation ou les financements privés au service du

développement. Quand la fondation Gates lance un prix pour l'innovation pour inventer les toilettes de demain, c'est un financement innovant. Quand, dans le domaine des vaccins, nous mettons en place des garanties d'achats futurs avec le GAVI, c'est également un financement innovant. L'objectif de ce groupe c'est bien de partager ces nouveaux concepts – de casser ces silos sectoriels – pour voir par exemple si ce qui fonctionne dans la santé peut aussi être adapté à l'agriculture. Le président du FIDA, que je remercie d'être présent aujourd'hui, nous présentera les potentiels des financements innovants dans l'agriculture. En cette année de l'agriculture familiale, nous devons penser les mécanismes qui permettront de soutenir un développement agricole pour les agriculteurs. C'est pourquoi, nous avons souhaité que la question de l'impact investing ou encore des transferts d'argent des migrants soient traités lors de cette session. Le Canada pourra ainsi nous présenter l'initiative qu'il a soutenue pour faire baisser le coût de transfert des migrants. Je sais qu'il s'agit d'une question importante pour le Nigeria qui dispose d'une importante diaspora. C'est une question importante pour la France et nous soutenons pleinement cette démarche qui répond à l'engagement pris par le G8 en la matière.

Mesdames, messieurs,

Je souhaitais faire un point spécifique sur le climat. On ne peut plus dissocier développement et lutte contre le changement climatique.

Vous le savez la France s'est vu confier à Varsovie la responsabilité d'accueillir la 21^{ème} conférence climat à Paris en 2015. Cette conférence doit aboutir au premier accord contraignant et universel dans le domaine climatique. Nous le savons, nous ne réussirons pas à Paris si nous nous montrons incapable de tenir l'engagement pris à Copenhague de consacrer 100 milliards par an à la lutte contre le changement climatique. Pour cela je suis convaincu que nous aurons besoin des financements innovants, qu'il s'agisse des enchères carbone ou encore de la contribution du secteur maritime avec la taxe sur les soutes des navires. Sur cette question, le groupe pilote – par la diversité de ses membres – peut être un lieu d'expertise et de construction d'une vision partagée de cette agenda. J'aurais l'occasion d'y revenir plus en détail lors de la session consacrée à cette question dans l'après-midi.

Vous l'aurez compris, la France est particulièrement attachée à faire avancer l'agenda des financements innovants. Le groupe pilote est au cœur de cette ambition car il incarne deux valeurs. La première, c'est l'innovation bien évidemment. La seconde, c'est le partage, ce groupe est là pour partager les solutions.

Je vous souhaite une très bonne journée de débats et d'échanges.

Je vous remercie.